

## Journée Internationale des Droits de la Femme

**Chaque 8 mars**, depuis son officialisation en 1977 par l'Organisation des Nations Unies, nous commémorons les avancées sociales, économiques, culturelles et politiques réalisées par les femmes.

Nous célébrons **la journée internationale des Droits de la Femme** pour attirer l'attention, susciter l'enthousiasme et stimuler l'action pour faire progresser l'égalité Femmes/Hommes.

### Et dans le groupe Airbus ?

Suite à la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel et comme chaque année depuis 2019, l'index égalité homme/femme a été présenté dans tous les CSE-C des entreprises du Groupe afin d'être publié le 1er mars.

**Pour Airbus Helicopters, l'index sur l'égalité professionnelle Femme/Homme est de 89 points (88 en 2020 / 89 en 2019) qui démontre encore de nombreuses disparités.**

### Considérations CFE-CGC

Nous devons encore travailler à améliorer : la **réconciliation entre la vie privée et la vie professionnelle dans la prise en charge de nos proches dépendants (enfants, parents,...)**, le **manque de modèles "féminin" de réussite pour les filles** dans presque tous les secteurs du monde industriel, le **manque d'attractivité** en particulier dans le **secteur scientifique et technique**, et surtout nous devons tout mettre en oeuvre pour **mettre fin**, une fois pour toute, **aux violences spécifiques faites aux femmes** pour le simple fait d'être des femmes.

Avec la manière dont nous nous exprimons et demandons, avec notre façon de promouvoir le changement dans les us et coutumes (Rappel : la phrase la plus dangereuse reste **"nous avons toujours fait comme ça !"**), nous agissons pour une **meilleure visibilité des femmes dans toutes les strates de l'entreprise**, nous prônons l'égalité et la mixité, nous essayons de créer un monde sans distinction entre les personnes quelque soit leur appartenance culturelle, leur croyance ou leur genre.

La CFE-CGC **défend le principe de non-discrimination entre les salariés d'Airbus** comme envers celles et ceux des filiales. En sus de la non-discrimination de genre qu'un groupe leader international comme le nôtre se doit d'ambitionner, la CFE-CGC réclame l'application réelle de la loi et la fin des disparités salariales toujours existantes à métier équivalent et/ou à compétences égales avec l'utilisation du budget **"égalité professionnelle"** dans sa totalité. La CFE-CGC demande aussi à ce que les CSSCT aient des outils pour identifier, suivre, lutter et mettre en place des plans de prévention contre le harcèlement et les violences sous toutes leurs formes. **La CFE-CGC reste garante des avancées obtenues dans toutes les entreprises du groupe et saura les faire valoir au travers de chaque thème de la négociation RELOAD.**

**S'opposer parfois**

**Proposer toujours**

**Construire souvent**